

Initiative D'est en Est

Pacte pour l'Est

Considérant que :

- Le territoire de l'Est de Montréal est reconnu, tant par la société civile que par les décideurs publics, comme ayant un grand potentiel de revitalisation économique, sociale et environnementale ;
- Le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal ont signé en 2018 la Déclaration pour la revitalisation de l'Est de Montréal ;
- Le gouvernement du Canada a reconnu à maintes reprises le potentiel de développement de l'Est de Montréal ;
- Le développement et la revitalisation de l'Est de Montréal sont des responsabilités partagées qui nécessitent un engagement fort des gouvernements sur les enjeux structurants ainsi qu'une mobilisation continue de la société civile sur le terrain.



C'est pourquoi la société civile s'engage en formant l'initiative D'est en Est.

L'initiative D'est en Est a comme objectif de mobiliser la société civile à réaliser des projets et à poser des gestes concrets qui vont accélérer la revitalisation de l'Est de Montréal.

Le Comité directeur de l'initiative D'est en Est invite les organisations, les entreprises et les citoyens qui vivent, travaillent, opèrent ou souhaitent contribuer au territoire, à s'engager à poser des gestes concrets, en phase avec le Pacte pour l'Est.

Pacte pour l'Est

Attendu que :

- Le territoire de l'Est de Montréal est un milieu de vie et un espace économique ouvert sur les marchés extérieurs, qui dispose d'un potentiel d'attraction très élevé pour les citoyens, les entreprises et les talents ;
- L'Est de Montréal est un territoire qui présente une importante mixité sociale, avec une présence significative de personnes immigrantes et de personnes en situation de vulnérabilité ;
- Plusieurs indicateurs socio-économiques sur le territoire sont sous la moyenne québécoise ;
- La contamination de plusieurs terrains ainsi que le manque d'infrastructures de base autour de ceux-ci freinent le développement du territoire, et que les terrains doivent être décontaminés afin de permettre leur développement ;
- L'Est de Montréal fait face à des défis majeurs en matière de mobilité des personnes et de transport des marchandises, en raison de son enclavement et du manque criant d'accès aux transports collectifs ;
- La mobilité des personnes est une condition cruciale au développement socio-économique et à l'attractivité pérenne d'un territoire ;
- L'Est de Montréal offre un énorme potentiel de développement, notamment en raison de sa position géographique, de plusieurs infrastructures stratégiques, de la présence d'une variété d'expertises, d'industries et de secteurs économiques ;
- La volonté des décideurs publics et de la société civile est d'assurer un développement durable, innovant, prospère et inclusif du territoire.

Les acteurs de la société civile invitent l'ensemble des décideurs publics et des différents paliers de gouvernement à poursuivre et à accélérer leurs actions envers la revitalisation de l'Est de Montréal afin de :

- Désenclaver le territoire, y faciliter l'accès et y assurer une réelle mobilité, notamment par la mise en place d'un mode de transport collectif structurant et connecté à l'ensemble de la région métropolitaine ;
- Favoriser la création de milieux de vie complets qui incluent des espaces verts ;
- Investir dans la décontamination des sols et dans l'accès aux services publics de base sur les terrains industriels non développés ;
- Mettre en place les conditions gagnantes, tant sur le plan fiscal, législatif et réglementaire, pour permettre le développement d'une économie innovante et durable.

Les acteurs de la société civile s'engagent à poser des actions concrètes qui contribueront à :

Favoriser un développement économique et territorial, notamment :

- Stimuler la rétention et la création d'emplois ;
- Contribuer à l'attraction et à l'inclusion de la main-d'œuvre ;
- Innover pour assurer le caractère compétitif de l'Est ;
- S'engager pour le développement du territoire ;
- Contribuer à dynamiser l'image et l'attractivité de l'Est de Montréal.

Favoriser un développement durable et un meilleur respect des considérations environnementales :

- Poser des gestes concrets s'inscrivant dans la transition écologique ;
- Améliorer la performance environnementale des entreprises et des organisations ;
- S'inscrire dans une dynamique d'économie circulaire ;
- Développer des procédés industriels favorisant les technologies propres.

Contribuer à un vivre ensemble sain et un milieu de vie de qualité dans l'Est :

- S'inspirer des meilleures pratiques en matière d'accessibilité en habitation ;

- Contribuer à l'amélioration des milieux de vie (offre diversifiée en santé, en culture et en éducation) ;
- Favoriser les liens de communication entre les entreprises et les citoyens ;
- Promouvoir et valoriser l'équité, l'inclusion et le respect de la diversité et de la mixité.

Je m'engage à / Nous nous engageons à :

- Réaliser une action (projet ou engagement) qui s'inscrit dans les orientations précédemment décrites et qui respecte les principes de concertation, d'acceptabilité sociale et de respect des communautés de l'Est de Montréal au cours des 3 prochaines années ;
- Présenter cette action (projet ou engagement) lors du Sommet de l'Est prévu en novembre 2023 ;
- Assurer le financement et les ressources nécessaires à la réalisation de cette action (projet ou engagement) ;
- Collaborer et travailler en synergie avec les différents acteurs afin de favoriser et d'accélérer la réalisation d'actions (projets et engagements) qui contribueront à la revitalisation de l'Est de Montréal.

